

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 17 JUIN 2011
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : Le Mercredi 08 juin 2011

ORDRE DU JOUR :

1. **Election des délégués et de leurs suppléants pour l'élection des futurs sénateurs le 25 septembre 2011,**
2. **Avis du Conseil Municipal sur le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale,**
3. **Questions diverses.**

DATE D’AFFICHAGE : 29 juin 2011

Le **Vendredi 17 juin 2011**, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rozay-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Patrick PERCIK, Maire.

ETAIENT PRESENTS:

Mr PERCIK Patrick, Maire.

Mr DE MATOS Gilbert, Mme PIOT Valérie, Mme BALLON Patricia, Mme MISZCZAK Brigitte, Adjoints.

Mr ALLONCLE Claude, M. NASSAU Frédéric, Mr REGNAULT Henri, Mme CONSEIL Jocelyne, Mr PETER Jean-Pierre, Mme RANDEL Ingrid, M. POGNOT Jean-Pierre, Mme BOGHE Fabienne, Mme MICHARD Céline, Mme GALLAY Eveline, Conseillers Municipaux.

ABSENTS REPRESENTES :

Mr BLANCHARD Maurice pouvoir à Mme PIOT Valérie

M. DENEST Bernard pouvoir à Mme BOGHE Fabienne

M. MOUSSU Anthony pouvoir à M. DE MATOS Gilbert

Mme NERIS Nathalie pouvoir à M. PETER Jean-Pierre

Mme BLOND Anne-Marie pouvoir à M. PERCIK Patrick

ABSENTS :

M. BEAUGRAND Bernard, Mr DELAUAUX Jean-Claude, Mme DE VIVEIROS Anita, Formant la majorité des membres en exercice,

Mme RANDEL Ingrid a été élue secrétaire de séance.

ASSISTAIT EGALEMENT A LA SEANCE :

Mme LOIZEAU Joëlle, Secrétaire Générale

Avant de commencer la présente réunion Monsieur le Maire demande à ses collègues s'ils l'autorisent à inscrire à l'ordre du jour les points suivants :

Prime AQUEX 2011

N° 986 : ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET DE LEURS SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES FUTURS SENATEURS LE 25 SEPTIEMBRE 2011 :

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Rozay-en-Brie le vendredi 17 juin 2011 à 19h30,

Vu le décret n°2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des Sénateurs,

Vu la circulaire Ministérielle NOR/IOC/A/11/3812/C du 19 mai 2011 relative à la désignation des délégués des Conseils Municipaux et de leurs suppléants (7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour la commune de Rozay-en-Brie)

Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur ALLONCLE Claude, Monsieur REGNAULT Henri et Monsieur NASSAU Frédéric, Madame MICHARD Céline.

La présidence est assurée par ses soins.

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES

Les candidatures enregistrées sont :

M. ALLONCLE Claude
M. BLANCHARD Maurice
M. PERCIK Patrick
Mme PIOT Valérie
M. DE MATOS Gilbert
Mme MICHARD Céline
M. NASSAU Frédéric

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidats, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	20
Bulletins blanc ou nuls	0
Suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

Ont obtenu :

ALLONCLE Claude	20
BLANCHARD Maurice	20

PERCIK Patrick	20
PIOT Valérie	20
DE MATOS Gilbert	20
MICHARD Céline	20
NASSAU Frédéric	20

Monsieur ALLONCLE Claude, Monsieur BLANCHARD Maurice, Monsieur PERCIK Patrick, Madame PIOT Valérie, Monsieur DE MATOS Gilbert, Madame MICHARD Céline et Monsieur NASSAU Frédéric ayant obtenu la majorité sont proclamés élu en qualité de délégués titulaires pour les élections Sénatoriales.

ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS

Les candidatures enregistrées sont :

Mme CONSEIL Jocelyne
Mme RANDEL Ingrid
Mme BALLON Patricia
Mme GALLAY Eveline

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidats, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins	20
Bulletins blanc ou nuls	0
Suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

Ont obtenu :

Mme CONSEIL Jocelyne	20
Mme RANDEL Ingrid	20
Mme BALLON Patricia	20
Mme GALLAY Eveline	20

Madame CONSEIL Jocelyne, Madame RANDEL Ingrid, Madame BALLON Patricia et Madame GALLAY Eveline ayant obtenu la majorité sont proclamés élu en qualité de délégués suppléants pour les élections Sénatoriales.

N° 987 : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE :

Monsieur le Maire,

INFORME le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de rendre un avis sur le courrier adressé le 6 mai 2011 par Monsieur le Préfet aux Maires et Présidents de groupement de collectivités

territoriales, informant du projet du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, présenté à la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) le 29 avril dernier,

RAPPELLE la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales imposant de nouvelles dispositions relatives à l'intercommunalité et fixant le nombre minimum des habitants des Communauté de Communes à 5 000 habitants,

CONSIDERANT la pertinence du bassin de vie des Sources de l'Yerres,

CONSIDERANT le souhait de la commune de Courtomer de rejoindre la communauté de Communes les Sources de l'Yerres, qui dépasserait ainsi les 10 000 habitants,

CONSIDERANT l'excellence des relations avec les communautés de Communes voisines (Val Bréon et Provinois) pour mener à bien des projets intercommunautaires.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE,

S'OPPOSE au projet de Territoire tel que proposé par Monsieur le Préfet,

S'INQUIETE de la perte des compétences des Communes qui en découle et de leur disparition latente, alors que l'on constate un fort intérêt des électeurs pour leur commune comme le démontre le tableau annexé des participations aux diverses élections sur les deux derniers mandats.

N° 988 : PRIME AQUEX POUR L'ANNEE 2011 :

La commune de ROZAY-EN-BRIE a bénéficié de l'Aide à la Qualité d'Exploitation AQUEX pour l'année 2010.

Pour pouvoir prétendre au versement de cette aide en 2011, un dossier doit être constitué pour être transmis à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, et devra comprendre notamment une délibération du Conseil Municipal **sollicitant l'aide de l'Agence**.

Ce dossier comporte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

SOLLICITE l'octroi de la **prime AQUEX 2011** de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

N° 989 : ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que le photocopieur de l'école élémentaire doit être remplacé.

Une étude a été faite et des devis demandés.

Après analyse, la société LYS BUROTIC, la mieux disante, nous propose le matériel approprié pour 2950 € H.T.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE l'achat d'un photocopieur

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires

N° 990 : RETROCESSION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT « LE COUDRAY » :

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la reprise du lotissement « Le Coudray ».

Il précise qu'il est possible de procéder à la reprise dans le domaine communal de la voirie.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE la rétrocession et le classement dans le domaine public de la voirie du lotissement « Le Coudray ».

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

La séance est levée à 20h30